

Conseil National du 14 septembre 2010

TEXTE GENERAL

L'été a été marqué par l'omniprésence d'un discours sécuritaire destiné à détourner l'attention des épreuves sociales et rassurer les agences de notation en affirmant la détermination du gouvernement à poursuivre ses réformes régressives. Alors que la crise perdure, que les prévisions en matière de croissance pour 2011 sont surestimées par le ministre de l'économie, que les inégalités sociales se creusent, le Conseil des ministres réuni fin août maintient le cap de la réduction du déficit public par le biais du gel des dépenses de l'Etat sur trois ans et le non remplacement d'un départ sur deux de fonctionnaires.

Cette politique est désormais contestée par la majorité des Français et le Président de la République bas dans les sondages. L'apparition de l'affaire Woerth – Bettencourt n'a fait que confirmer les liens entre pouvoir et milieux financiers et a contribué à discréditer davantage le gouvernement.

La remise en cause profonde des valeurs républicaines découlant des propos de N. Sarkozy sur les questions sécuritaires (mise en parallèle de l'immigration et la délinquance lors du discours de Grenoble, proposition de déchoir de leur nationalité française les délinquants ayant commis certains crimes) a provoqué émotion et colère, y compris au sein d'une majorité divisée. La campagne d'expulsion des Roms pendant tout l'été est à ce titre exemplaire d'une politique honteuse de stigmatisation. Le SNES, en tant que syndicat enseignant porteur des valeurs républicaines qui fondent notre pacte social, condamne cette politique inadmissible. Il a pris sa place avec la FSU dans les rassemblements du 4 septembre dans le cadre du manifeste « Non à la xénophobie ! Refusons la politique du pilori ».

Interpro, Retraite

Le gouvernement fait de la réforme des retraites un acte majeur du quinquennat, continue à marteler que la démographie exige le report de l'âge légal de départ et l'allongement de la durée de cotisations sans concertation avec les syndicats ni examen d'autres pistes. Dans le cadre d'une intersyndicale rassemblant 7 organisations, une journée de mobilisation a été organisée mardi 7 septembre. Les résultats de la participation aux cortèges sont en hausse importante par rapport au 24 juin et les sondages montrent un très grand soutien au mouvement. Les chiffres de grévistes dans l'éducation ont été élevés: 55 % dans le second degré.

Contraint d'afficher des concessions, Sarkozy ne renonce pas pour l'instant à l'essentiel du projet de réforme des retraites, confirmant le passage de 60 à 62 ans de l'âge de la retraite et de 65 à 67 ans celui d'une retraite sans décote. Très limités, les bougés sur la prise en compte de la pénibilité dans le secteur privé, ou les annonces sur les carrières longues s'accompagnent de nouvelles dégradations du code des pensions, comme la suppression de la validation des services de non titulaire. Les amendements de l'UMP en rajoutent : rapport sur la création d'une caisse de retraite de l'Etat, suppression de la CPA dans la Fonction publique !

La suppression du droit des mères de 3 enfants est pour l'instant maintenue, malgré des aménagements successifs à mettre à notre actif mais qui ne règlent qu'une partie du dossier. En poussant hors de l'activité professionnelle des milliers de femmes, le projet fragilise particulièrement les missions de l'éducation et de la santé. La date butoir du 30 juin 2011 pour le départ en retraite hypothèque la préparation de la rentrée 2011 et l'organisation des examens de la fin de cette année scolaire.

Le succès de la journée et la dynamique créée appellent des suites rapides et le maintien de la pression. La FSU et ses SN ont plaidé en ce sens lors de l'intersyndicale du mercredi 8 et proposé une nouvelle grève interprofessionnelle le 15 septembre, jour du vote à l'Assemblée nationale, grève inscrite dans un plan organisant des modalités d'action diversifiées (manifestations le samedi et annonce d'une manifestation nationale en octobre) La journée d'action européenne du mercredi 29 septembre à l'initiative de la CES, qui conjugue initiatives nationales et euro manifestation à Bruxelles s'inscrit dans ce plan mais ne saurait se substituer aux actions nationales. Le choix, guidé par le souci

de rassembler le maximum de travailleurs des petites entreprises, fait par l'intersyndicale de différer au 23 la journée de grève et de manifestations, doit pouvoir préserver la dynamique engagée dans un cadre unitaire. C'est pourquoi le SNES et la FSU doivent poursuivre de manière urgente une campagne d'opinion sur la dépense publique et les retraites pour convaincre du bien fondé du système par répartition et du maintien de l'âge de départ à 60 ans, combattre l'argument démographique, prendre rapidement tous les contacts nécessaires avec les autres organisations pour faire du 15 une journée significative préparant, partout en France en particulier à Paris avec le rassemblement devant l'assemblée nationale, la journée du 23.

Revalorisation

Malgré les mobilisations et la reconnaissance généralisée de la nécessité de revaloriser nos professions, le gouvernement ne s'est pas engagé dans une reconstruction des grilles indiciaires. Si les débuts de carrière ont fait l'objet d'une redéfinition très insuffisante et limitée à la suite du recrutement au niveau master, tous les agents sont par contre concernés par le gel du point d'indice en 2011 et vraisemblablement en 2012 et 2013, par la ponction de 3% au titre des cotisations dans le cadre de la réforme des retraites.

Le gouvernement privilégie la mise en place de nouvelles indemnités afin d'inciter les personnels à endosser les priorités gouvernementales. Après le précédent de la prime pour les agents acceptant trois heures supplémentaires ou plus en 2008, cette rentrée marque une généralisation du recours aux indemnités qui non seulement ne s'inscrivent pas dans la logique de la progression de carrière, mais sont également attribuées de façon discrétionnaire par le chef d'établissement. Ainsi, le décret 2010-1065 publié au JO du 9 septembre institue une « indemnité pour fonctions d'intérêt collectif » (préfet des études, tuteur de lycéens, référent culture, référent TICE) dont les modalités d'attribution, décidées sans la moindre concertation effacent les repères collectifs, sur la définition des tâches accomplies par les personnels enseignants comme sur leur rémunération. Le SNES s'oppose aux fonctions qui correspondent de fait à des glissements des missions et au principe de la modulation locale et à la constitution de nouvelles hiérarchies intermédiaires.

Education

Au niveau de l'éducation, la conjonction de plusieurs éléments (effets des suppressions de postes, augmentation démographique dans le second degré, réformes du lycée et de la formation des maîtres, attaques contre le service public d'orientation, livret de compétences...) aggrave fortement les conditions de travail et d'étude de tous; l'annonce de nouvelles suppressions programmées pour 2011 et 2012, à un moment où le ministère est obligé de reconnaître de fortes augmentations d'effectifs à partir de cette rentrée, (+39000 à la rentrée 2010, 61000 à la rentrée 2011 dans le second degré) met en péril l'avenir du système public d'éducation.

Le SNES a donc fait le choix d'appeler les collègues à deux jours de grève, le 6 dans le second degré, le 7 pour les retraites. Cette décision, même si le 6 a vu un taux insuffisant de grévistes et a montré de fortes disparités de mobilisation entre les établissements, a permis de montrer que, contrairement aux assertions de Luc Chatel, les difficultés sont nombreuses et importantes, a fait apparaître les revendications de l'EN, a donné à tous l'occasion d'exprimer la condamnation des réformes et le malaise dans l'exercice des métiers.

La réalité de la rentrée (situation des néo recrutés, mise en place chaotique de la réforme du lycée, augmentation des effectifs de classe, dispositifs expérimentaux tous azimuts, pression sur les heures supplémentaires...) font prendre conscience aux personnels de l'ampleur des attaques contre leur métier en particulier et le second degré en général.

Le rapport de trois IG de l'Administration de l'EN sur la rentrée 2010, que le ministre se gardait bien de divulguer, confirme pleinement les analyses du SNES et la nécessité de l'action dans le second degré et l'Education. L'opinion prend conscience de la dégradation des conditions d'enseignement, que l'on obère l'avenir du système éducatif, que les inégalités se creusent là comme ailleurs. Il s'agit en conséquence de ne pas lâcher ce terrain, continuer à articuler les luttes dans le second degré avec les autres fronts, contribuer à amplifier le mouvement social important qui émerge en France.

Dans le même temps, le ministre veut aborder la question des rythmes scolaires. Il s'agit de l'empêcher d'instrumentaliser cette question importante pour justifier de nouvelles suppressions de postes ou l'alourdissement de la charge de travail des personnels. Le SNES doit se saisir de ce débat pour populariser son projet éducatif et porter ses revendications en terme d'organisation du second degré, d'amélioration des conditions de travail et d'études, de définition des missions du service public d'éducation.

La grève du 6 septembre a permis de lancer la campagne d'opinion. Il faut maintenant l'amplifier et passer à la vitesse supérieure. C'est un facteur essentiel de mobilisation dans l'éducation qui doit permettre de toucher parents, lycéens, étudiants.

C'est pourquoi le CN du SNES appelle sur le plan interprofessionnel

- La FSU et ses SN à contribuer le 15 septembre à l'organisation d'assemblées générales, d'initiatives visibles et médiatiques pour le retrait du projet de loi sur les retraites. Un préavis de grève a été déposé à cet effet.

- à participer massivement aux grèves et manifestations du 23 septembre

- La FSU à poursuivre la campagne d'opinion déjà engagée, notamment en direction des jeunes.

- mandate la FSU pour proposer à l'intersyndicale interprofessionnelle réunie après le 15 des suites rapides et rapprochées aux 15 et 23 sans exclure la reconduction de la grève afin de contraindre le gouvernement à ouvrir des discussions pour une autre réforme qui passe par le retrait du projet actuel, à envisager une manifestation nationale début octobre.

- appelle, dans les collèges et les lycées, à la tenue d'assemblées générales, dans le cadre intersyndical, à des initiatives de mobilisation permanente entre le 15 et le 23 septembre incluant la possibilité de reconduction de grèves majoritaires à la suite du 23.

- Appelle à participer avec la FSU à l'Euro manifestation du 29 septembre à Bruxelles pour s'opposer aux politiques d'austérité qui frappent salariés et retraités sans toucher aux marchés financiers et aux capitaux.

Le SNES développera une campagne auprès des personnels sur la réalité du projet gouvernemental et y opposera ses propositions.

Au plan de l'éducation, le CN appelle les collègues

- à maintenir l'exigence d'une véritable formation en alternance pour les néo recrutés au minimum et dans l'immédiat dans le respect des engagements pris X.Darcos (un maximum de 2/3 de service hebdomadaire en responsabilité), à continuer de refuser d'être tuteur dans les conditions actuelles et d'encadrer les stages en responsabilité de 108 H, à combattre les pressions effectuées sur les enseignants pour être tuteurs, à faire respecter les ordres de mission et les statuts des personnels utilisés comme TZR.

Le Snes organisera une initiative nationale rassemblant les stagiaires avant la fin du premier trimestre.

- à s'emparer du débat sur les modalités proposées par le Snes pour s'opposer au livret de compétences au collège et à la généralisation de l'épreuve d'histoire des arts au DNB. Dans l'immédiat il appelle les collègues à ne rien se laisser imposer au cours du 1^{er} trimestre en terme d'obligation de renseigner le livret de compétences auquel il continu d'opposer la notion de culture commune. Le SNES mènera une campagne auprès des personnels, des parents et de l'opinion publique sur le collège.

- à poursuivre la lutte contre la réforme des voies générale et technologique du lycée tant en classe de seconde qu'à l'occasion de la préparation de la mise en place des classes de première générale et technologique. Le SNES publiera un document spécifique sur la réforme de la classe de première et sur le bilan de la mise en place de la réforme de la seconde.

- à amplifier la mobilisation pour le développement de la voie technologique, dès la classe de seconde, voie de réussite et de démocratisation. Le SNES proposera une initiative nationale, avec des déclinaisons académiques, associant les partenaires publics et privés qui embauchent des diplômés de cette voie, le 21 octobre, jour de clôture de la consultation nationale sur les programmes. Dans les académies, les plans de formation-reconversion qui sont proposés aux enseignants de STI ne sont pas

acceptables. Ils visent à former des enseignants technologues généralistes pour l'ensemble des champs technologiques, et sont prévus en plus du temps de service, sur plusieurs années. Le SNES rappelle que les enseignants devraient bénéficier de décharge de service pour pouvoir s'impliquer dans de telles formations, dont les objectifs devraient être revus. En l'état le SNES appelle les enseignants à refuser de participer à ce type de formations.

- à dénoncer et à refuser la déréglementation (remise en cause des horaires et programmes nationaux, des missions et des statuts des personnels avec les lettres de missions individuelles de mission, le recrutement local sur projet et la création des « préfets des études ») induite par le dispositif CLAIR que le SNES condamne. Il appelle les collègues à réunir les conditions d'un rejet par le CA des établissements concernés des projets de mise en œuvre du dispositif, et dans les établissements CLAIR, à signer collectivement une pétition pour exiger la sortie de leur établissement du dispositif.

- à participer aux actions pour le maintien d'un service public de l'orientation scolaire au service de la réussite des jeunes : refuser d'entrer dans des dispositifs mettant en jeu le glissement des missions des COPsy sur les enseignants et en particulier dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en seconde, du tutorat ou des entretiens individuels d'orientation ; à exiger le maintien de l'aide à l'élaboration des projets d'orientation assurée par les COPsy en direction de tous les élèves et un réel travail en complémentarité COPsy-enseignants ; à se battre pour le maintien de tous les CIO existant.

- à proposer à la FSU, en cohérence avec les décisions d'action prises au plan interprofessionnel, une initiative forte, dans le cadre le plus unitaire possible sur les questions éducatives et la préparation du budget 2011 et les postes au concours au moment du débat budgétaire.

Le conseil national mandate le Snes pour organiser dans l'éducation des actions intermédiaires et graduelles avant ce temps fort.

-à s'engager dans le débat sur « les rythmes scolaires » en y imposant toutes les dimensions concernant les missions et l'organisation du système éducatif.

Syndicalisation

Une vaste campagne de syndicalisation doit être impulsée ; l'enjeu est majeur dans le contexte actuel de difficulté pour les métiers et pour porter nos revendications.

Pour : 108

Contre : 3

Abstention : 12

NPPV : 2